Formation de formatrice paire en situation de handicap - GARANCE asbl

---

Objectif de la formation

La participante développera les savoirs et le savoir-faire nécessaires pour former des animatrices et animer des ateliers de sécurité (*voir plus bas*) auprès de femmes et minorités de genre adultes en situation de handicap (auditif, visuel, physique), neurodivergentes et/ou malades chroniques.

Pour quel public cible ?

La formation s'adresse à des femmes ou minorités de genre ayant une expérience liée au handicap et souhaitant travailler avec un public en situation de handicap, sur les questions de prévention des violences.

Qu'est-ce que l'éducation par les pair·e·s ?

L'éducation par les pair.e.s est une approche qui est utilisée surtout dans les pays anglophones pour l'éducation à la santé. L'educatrice paire partage certaines caracteristiques d'un groupe (sexe, age, origine, expériences de vie,...).

L'idée de base est que quelqu'un·e qui partage ces caractéristiques sait mieux parler à ses semblables, comment gagner leur confiance, comment les convaincre de certains changements nécessaires que quelqu'un·e qui ne partage pas ces caractéristiques communes.

La ou le formateurice paire a une relation d'égalité avec les participant·e·s, ielle ne sait pas tout. Ielle est la personne clé autour de laquelle s'organise le groupe et l'apprentissage : elle établit les règles, les rôles et les tâches, mais elle respecte la liberté des participant·e·s, elle reconnaît qu'elle n'est pas parfaite, qu'elle ne sait pas ce qui est mieux pour les participantes.

Chaque participant·e est actrice·eur de sa propre vie et fait ses propres choix. La ou le formateurices paire, par son attitude positive et ses encouragements, rend le climat favorable à la confiance, à l'échange et à l'apprentissage.

Qu'est-ce qu'un atelier de sécurité ?

Comme dans toutes les activités chez Garance, l'animation se caractérise par l'échange d'expériences entre participant·e·s et la construction collective de savoirs. Ici, le groupe est encadré par une animatrice paire. Il analyse de manière critique le sentiment d'insécurité.

Des informations, des exercices, des jeux, des discussions, des mises en situation accessibles permettent aux participant·e·s d'échanger leurs expériences et de construire ensemble des stratégies afin de mieux défendre leurs droits, notamment vis-à- vis des agressions validistes et sexistes.

Ces animations permettent surtout à celleux qui en bénéficient de développer leurs propres ressources et de renforcer leur confiance en soi.

Un atelier de sécurité dure 2h. Il existe 5 séances portant sur 5 thématiques :

1. *la sécurité et les stratégies de prévention*
2. *les limites personnelles et savoir dire non*
3. *la prévention dans l'espace public / semi public*
4. *la prévention dans l'espace privé et institutions (famille, couple et institution)*
5. *réagir aux discriminations*

Spécificités de l'engagement des participant·e·s

Pour que les participant·e·s puissent s'approprier le processus d'apprentissage et ensuite le partager, il est nécessaire qu'ielles soient présent·e·s à chaque journée de formation collective.

Il y a 8 journées en tout, qui se dérouleront de mars à juin 2024.
Au-delà de ces journées de formation collective (qui regroupent l'ensemble des formatrices·eurs pair·e·s), la formation se complète par des ateliers permettant aux participant·e·s de mettre en pratique ce qu'ielles apprendront au cours de ladite formation.

Les participant·e·s doivent s'engager ensuite à animer les 5 ateliers pour parfaire leur formation.

Plus concrètement, nous attendons de chaque participant·e d'animer des ateliers de sécurité pour un total de 10h d'animation (réparti en cinq ateliers de 2h, deux jours, trois mi-journées, selon vos disponibilités) dans la période de juin à septembre 2024.
Ces animations peuvent avoir lieu pour des groupes constitués par la ou le participant·e ou par une organisation partenaire.
Ce travail sera rémunéré.

Calendrier et informations pratiques

La formation est entièrement **gratuite**.
Elle se déroulera à **Bruxelles**, dans un local accessible PMR et joignable en transport en commun.

Elle s'articulera autour de **8 journées** (de 10h à 15h) de formation collective qui se tiendront entre le mois de mars et juin 2024.

Voici les dates de formation :

1. 11/03/2024
2. 18/03/2024
3. 25/03/2024
4. 08/04/2024
5. 15/04/2024
6. 22/04/2024
7. 13/05/2024
8. 24/06/2024

Une **journée de rencontre** aura également lieu le jeudi 19/09/2024 de 10h à 15h.

Accessibilité

- Salle accessible PMR.
- Boucle à induction.
- Interpretariat en LSFB.
- Remboursement des déplacements pour venir à la formation.
- Nous avons un budget accessibilité pour d'autres besoins, parlez-nous en.

Vous êtes intéressée pour suivre la formation de formatrices ·eurs pair ·e ·s ? Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez **Laetitia Bogaert** par mail (laebgarance@gmail.com)
ou par téléphone au 02/216.61.16

Le projet Peer est soutenu par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.